

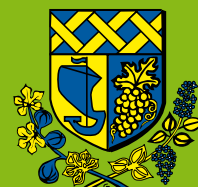


La Seine en fête

La Gare de La Frette

Olympiades du Parisien

# le courrier frettois



# Esthé chez vous !

Soins Esthétiques  
à domicile :

soins du visage,  
soins du corps,  
épilations...

**20% DE RÉDUCTION  
SUR VOTRE 1<sup>ER</sup> RDV**

**LAURENCE**  
Esthétique

Tous vos rdv au 06 32 91 17 26  
ou par email  
laurence@esthe-chez-soi.fr

**LAVÉ L'EAU**

**LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR**

L'eau que nous utilisons chaque jour est lavée par le SIAAP. En région parisienne, le SIAAP est le service public qui transporte et dépollue 2,5 millions de m<sup>3</sup> d'eaux sales, domestiques, pluviales et industrielles. Un défi quotidien pour nous et pour l'environnement. En savoir plus [www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)

**SIAAP**  
Service public de l'assainissement francilien

Image & Stratégie Europe

# Proximité et concertation

## SOMMAIRE

■ éditorial .....	3
■ actualités .....	4-11
■ scolaire - enfance - jeunesse .....	12
■ seniors .....	13
■ culture-loisirs .....	14-19
■ associations .....	20
■ sports .....	21
■ tribunes .....	22
■ agenda .....	23

Avec le retour du printemps, les Frettois retrouvent avec plaisir leur bac traversier ainsi que les « quais sans voitures ». Je reste très attaché et fier de ces animations initiées sous le mandat précédent.

Sur un plan plus général, la municipalité continue, en 2012, d'œuvrer pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée. Elle le fait dans la transparence et la proximité, **en accordant toute sa place à la concertation**. Et il faut quand même être de mauvaise foi pour ne pas le reconnaître !

La méthode suivie pour traiter les dossiers les plus sensibles en apporte une démonstration éclatante. **Trois exemples suffisent pour l'illustrer :**

■ **La révision du POS et sa transformation en PLU** : elle aura nécessité plus de trois années d'études. Tout au long de la procédure, commission, comité consultatif et conseil municipal ont été associés. Un atelier promenade et des réunions publiques auront été organisés. Un consensus s'est ainsi dégagé pour que La Frette garde sa dimension de commune à échelle humaine.

■ **L'installation de la supérette** a fait l'objet, depuis deux ans, du débat le plus large (et le plus passionné !). Un temps très important y a été consacré, avec une multitude de réunions à l'intention de toutes les parties concernées (commerçants forains et commerçants du quartier en particulier). Une réunion publique a aussi été organisée. Aujourd'hui, cette réalisation est accueillie très favorablement et redonne à La Frette un vrai cœur de ville.

■ Enfin, **le projet de création de logements sociaux au 108 rue d'Argenteuil** donne lieu, également, à une concertation suivie dans le cadre des instances municipales et avec l'association des riverains. (Ce projet ne figurait pas dans notre programme puisque la mise en vente du terrain est intervenue après les élections municipales).

N'en déplaise à certains, c'est cela la vérité vraie. Au-delà des orientations partisans et des intérêts particuliers, chacun devrait pouvoir en faire le constat.

## LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :  
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :  
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine  
95530 La Frette-sur-Seine  
01 39 31 50 00  
Fax : 01 39 31 50 18  
[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)

Couverture : Jean Hourseau

Réalisation : tpi s.a.s. 01 39 97 38 57



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté  
d'agglomération du Parisis

## Calendrier des « Quais sans voitures » pour 2012



En accord avec la ville d'Herblay, les quais seront fermés :

**Entre l'église de La Frette et la Maison du Passeur :**

- Mardi 1<sup>er</sup> mai de 7 h à 19 h (la Seine en Fête),
- Jeudi 21 juin de 18 h à 24 h (Fête de la Musique),

- Vendredi 13 juillet de 18 h à 24 h (Fête Nationale),
- Dimanche 14 octobre.

**Entre l'église de La Frette et la rue Jean Lefebvre :**

- Dimanche 23 septembre de 5 h à 19 h (brocante) ■

## Bac traversier

Le Printemps est revenu, et le bac avec, pour les amateurs de promenade tranquille le long de la Seine.

Les Frettois peuvent, à nouveau, gagner la rive gauche de la Seine à partir du ponton situé en amont de l'église Saint-Nicolas depuis le samedi 31 mars, et ce tous les week-ends et jours fériés (jusqu'au dimanche 30 septembre inclus).

Ce service est mis en place par le SIAAP à la demande de la Municipalité, aux horaires suivants : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h les samedis, dimanches et jours fériés. ■



## Travaux terminés à la SNCF



Après notre gare qui a été modernisée (sans perdre son cachet original) et a retrouvé de belles couleurs, c'est la nouvelle gare Saint-Lazare qui a été inaugurée le 21 mars dernier, après 10 ans de travaux. ■

*Inauguration de Saint-Lazare : Guillaume Pépy, président de la SNCF et Maurice Chevigny, maire de La Frette*

## L'Etat-Civil

### Naissances

Sarah HABILA  
Vincent LEBRUN  
Sacha FAURE-BRAC  
Vadim OLLÉ  
Milo DAVID  
Manon MARC  
Lucie TRIVIÉ

### Décès

Grégory SABLITCH  
Marcelle VIGNE veuve GILLET  
Michel ENSCH

## Conseil municipal du 8 mars 2012

### Débat d'orientations budgétaires 2012 - commune et service assainissement

#### Réhabilitation de l'église Saint-Nicolas

Signature de 2 avenants concernant :

- l'adaptation du clocher, comprenant la réalisation de « jupes » pour restituer son aspect du 19<sup>e</sup> siècle,

- l'allongement de la durée pour la location et la hauteur de l'échafaudage.

Demande de subvention à la DRAC pour la restauration de 2 statues de notre église : Saint-Nicolas et La Trinité. ■

## Conseil municipal du 27 mars 2012

### Taux des impôts locaux

Maintien en 2012 des taux votés en 2011 pour la Taxe foncière (sur le foncier bâti et le foncier non bâti) et pour la Taxe d'habitation.

### Budget Primitif 2012 - commune

Adoption du budget primitif pour l'année 2012 qui s'équilibre :

- pour la section de fonctionnement à 4 717 386 €,
- pour la section d'investissement à 1 761 434 €

### Vote des subventions aux associations

#### Convention financière

Signature d'une convention financière avec les associations recevant des subventions supérieures à 23.000 €/an :

- Art et Fête sur Seine,
- Euryclée,

### Budget Primitif 2012 - service assainissement

Adoption du budget primitif pour l'année 2012 qui s'équilibre :

- pour la section d'exploitation à 202 469 €
- pour la section d'investissement à 158 581 €.

### Parking public de la poste – Tarification

Adoption des nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012.

### Restauration collective

Modification du règlement intérieur de la restauration collective. Adoption des nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### Etude scolaire

Adoption du nouveau tarif à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### Accueils de loisirs - ALAE

Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs. Adoption des nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### Liste des marchés publics passés en 2009

#### Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2012)

L'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux est sollicitée pour :

- La réhabilitation du terrain de football stabilisé de la Base de Loisirs,
- La réhabilitation des établissements et restaurants scolaires,
- L'étude de faisabilité pour la requalification du centre gare

### Bibliothèque

Demande de subvention au conseil général du Val-d'Oise dans le cadre du « projet de développement de la lecture ». ■

Nous sommes heureux d'apprendre que le Docteur PRADAL a repris normalement ses consultations le 2 avril

#### STELLA BEAUTÉ SOINS ESTHÉTIQUES À DOMICILE

Esthéticienne depuis 11 ans, j'assure les différents soins esthétiques à domicile : épilations, soins visage, soins corps, maquillage, manucure, beauté des pieds et la vente de produits cosmétiques bio « Provence Santé ».

Je travaille du mardi au samedi de 9 h à 19 h et je suis équipée du matériel nécessaire, à savoir : table pliante, vapozone portatif, appareil à cire, ...

Ce principe de soins à domicile permet un gain de temps pour la cliente, moins de stress et j'accorde une écoute chaleureuse.

«Stella Beauté»

Stella CIARALDI

45 rue Jean Charcot

95530 La Frette Sur Seine

06 61 48 65 54

#### « LES SENTEURS D'HORIZON »

Composition florale, bougie, huile essentielle  
Création tableau personnalisé  
45 rue de la Gare  
La Frette-sur-Seine

06 49 33 10 81

Mercredi, jeudi et vendredi de 16 h 45 à 19 h 30

Samedi de 10 h à 13 h et de 16 h 45 à 19 h 30

Dimanche de 10 h à 13 h

#### « SAVEUR DU TERROIR »

Boucherie - Charcuterie - Volailles - Traiteur  
Livraison à domicile  
David BREPSON  
La Frette-sur-Seine

01 39 78 20 50

Lundi de 8 h à 13 h et de 16 h à 20 h

Mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 15 h 30 à 20 h

Dimanche de 8 h à 13 h

A l'occasion de l'élection présidentielle, le bureau de vote n°1 (de la mairie) a été retenu par l'institut CSA pour participer à l'opération « estimation des résultats ».

Cette opération doit permettre à BFMTV, RMC, I Télé, et Canal+ de donner les résultats en direct, à 20 heures.

# Budget 2012 : stabilité des impôts Investissement soutenus et dette stabilisée

Questions à  
Philippe Audebert,  
Adjoint aux Finances.



## Monsieur Audebert, dans quel environnement s'inscrit ce budget 2012 ?

Après la crise financière de 2008, la crise économique en 2009 et la crise des dettes souveraines en 2011, les finances de l'Etat restent très tendues dans un contexte d'une croissance économique quasi nulle.

Ainsi, le gouvernement a été contraint de prendre des mesures visant à résorber les déficits publics et à contenir la dette de la France, qui a fortement progressé ces dernières années. Ceci se répercute très directement sur les collectivités locales dont les dotations sont gelées. Pour notre commune, la principale dotation de l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), ne devrait progresser que de 0,2 %, alors que l'inflation 2012 est estimée à 2 %. C'est donc une baisse des dotations de l'Etat en euros constants.

## Quel en est l'impact sur les impôts des Frettois ?

Aucun ! Compte tenu de la bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, pour la onzième année consécutive, les taux d'imposition de la taxe foncière et de la taxe d'habitation demeurent inchangés ! Néanmoins, les montants à payer au Trésor Public augmenteront légèrement compte tenu de la revalorisation des bases (les valeurs locatives) de 1,80 % décidée par l'Etat.

## Quelles sont les priorités de ce budget 2012 ?

La situation financière de la commune nous permet de poursuivre nos investissements à un rythme soutenu.

Ainsi, nous projetons de réaliser en 2012 pour plus de 1,4 millions d'euros d'investissements, ce qui est historique ! Ces investissements seront principalement consacrés à la réfection de nos voiries pour 527 000 € et au « contrat régional » qui comprend l'achèvement de la restauration de notre église et la requalification de la partie des quais située entre la rue Pasteur et la rue de la Gare qui intégrera l'enfouissement des réseaux.

D'autres investissements concerneront comme chaque année l'entretien des écoles, des centres de loisirs, des équipements sportifs et culturels pour environ 240 000 € et l'acquisition de divers matériels pour 75 000 €.

## Quel sera l'impact de ces investissements sur la dette ?

Rappelons tout d'abord que la politique de désendettement que nous avons initiée il y a quelques années, nous a permis de réduire notre dette de manière très significative.

La dette, qui s'établit au 1<sup>er</sup> janvier 2012 à 2 931 838 € et à 635 € par Frettois, a baissé de 30 % depuis 2005 (910 € par Frettois). Notre dette est très largement inférieure à celle des communes de même strate. Cela nous a permis de réduire nos frais financiers et donc d'améliorer notre autofinancement. En 2012, nous stabiliserons la dette qui, précisons-le, est à 97 % à taux fixe (taux moyen de 4,03 %) et ne comporte aucun « emprunt toxique », ce qui n'est pas le cas de bon nombre d'autres collectivités locales. ■

**PI Jean-Pierre**  
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET  
DE NETTOYAGE DE JARDINS  
*Déplacement et devis gratuits*  
Tonte de pelouses  
Taille de haies  
Bêchage de jardins  
Nettoyage haute pression  
Lasure de boiserie extérieure

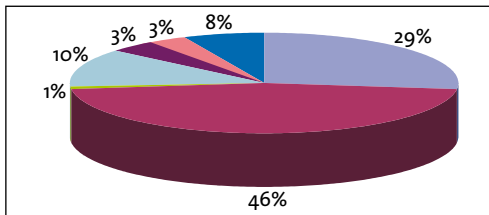
**CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE**  
06 37 11 67 30 01 34 50 17 89  
9, allée des mésanges - 95530 La Frette sur Seine

# La répartition du budget 2012

## Fonctionnement

**Dépenses de fonctionnement : 4 717 386 €**

Charges à caractère général (29 %)	1 353 326 €
Charges de personnel (46 %)	2 186 492 €
Pénalité Loi SRU (1 %)	64 500 €
Autres charges (10 %)	494 661 €
Charges exceptionnelles et amortissements (3 %)	132 503 €
Charges financières (3 %)	120 158 €
Autofinancement (différence entre recettes et dépenses) (8 %)	365 746 €

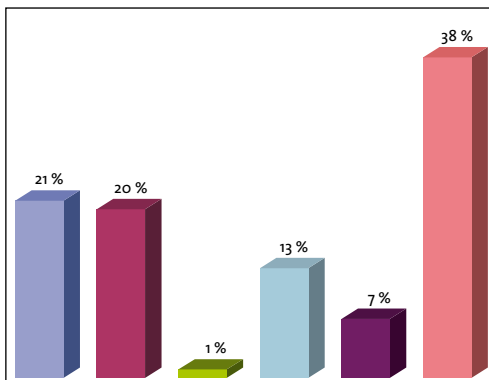


Les dépenses de fonctionnement correspondent aux salaires du personnel communal, à l'achat de fournitures ou de services, aux subventions aux associations, aux charges générales (électricité, téléphone, balayage de la voirie, entretien des espaces verts, assurances, taxes diverses...) et aux paiements des intérêts des emprunts.

## Investissement

**Recettes d'investissement : 1 761 434 €**

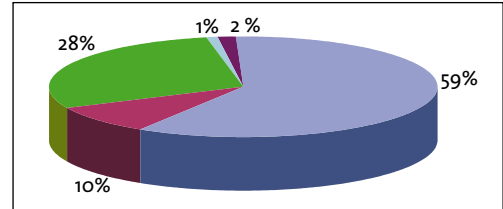
Autofinancement (21 %)	365 746 €
Emprunts (20 %)	344 986 €
Taxe d'équipement (1 %)	15 700 €
FCTVA 2011 (13 %)	226 250 €
Amortissements (7 %)	130 603 €
Subventions (38 %)	678 149 €
dont Contrat Régional (15 %)	263 945 €
d'Agglomération Le PArisis (15 %)	295 726 €



Les recettes d'investissement sont composées de l'épargne (autofinancement et amortissements), des subventions et des dotations reçues de l'Etat, de la Région, du Département, de la CALP et des emprunts.

**Recettes de fonctionnement : 4 717 386 €**

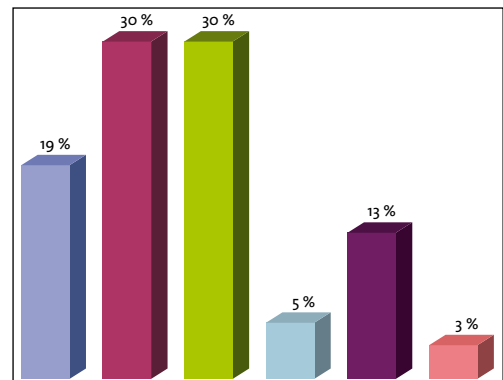
Impôts et taxes (59 %)	2 774 395 €
Produits des services (10 %)	492 925 €
Dotations (28 %)	1 302 716 €
Produits exceptionnels (1 %)	38 100 €
Autres produits de gestion (2 %)	109 250 €



Les recettes de fonctionnement proviennent des contributions directes (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et non Bâti, compensations de l'Etat), de la taxe additionnelle aux droits de mutation, des dotations versées par l'Etat, des subventions du département, de la CAF, de la participation des usagers aux services (cantine, centres de loisirs...). Depuis 2007, les recettes ne comprennent plus la Taxe Professionnelle (qui est depuis 2010 remplacée par d'autres taxes) et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui sont désormais perçues par la Communauté d'agglomération du Parisis (CALP). ■

**Dépenses d'investissement : 1 761 434 €**

Remboursement du capital de la dette (19 %)	332 810 €
Contrat Régional (30 %)	527 233 €
Travaux de voirie (30 %)	527 806 €
Equipements, matériel et mobilier et divers (5 %)	84 354 €
Entretien du patrimoine : écoles, cimetières, centres de loisirs (13 %)	239 043 €
Etudes et logiciels (3 %)	50 188 €



Les dépenses d'investissement sont destinées à entretenir, améliorer et développer le patrimoine de la ville. En 2012, 30 % de ces dépenses sont consacrées à la voirie. ■

Attention : l'échelle des deux graphiques est différente

## Stationnement dans le quartier de la gare

Les mesures qui vous avaient été présentées dans le numéro précédent du Courrier Frettois ont évolué. A compter du 1<sup>er</sup> mai, elles seront toutes applicables **du lundi au samedi inclus, de 7 h 30 à 18 h 30, sauf août et jours fériés.**

■ **Trois nouvelles zones de stationnement gratuit** sont créées à la place de la zone bleue actuelle (voir plan ci contre) :

- **Une zone « dépose-minute »** d'une durée de 15 minutes sur les quelques places situées en face de la boucherie,
- **une zone orange** où le stationnement est **limité à 1 heure** qui couvre : la place de la Gare, la rue Marcellin Berthelot, la rue de la Croix Fromont, la rue de la Gare (du pont SNCF au boulevard), le boulevard de Pontoise,
- **une zone verte**, avec un **stationnement autorisé, gratuit de 5 heures** qui couvre : la rue du Général Alaurant, la rue des Chariots, la rue de Verdun, auxquelles sont rajoutées la rue de La gare (du pont SNCF à la rue de la Grande Côte) et la rue du 11 novembre.

Dans ces zones, le nouveau disque européen permet d'indiquer l'heure d'arrivée du véhicule et détermine ainsi l'heure de fin du stationnement, au-delà de laquelle on risque une amende de 17 € pour stationnement illégal.

■ Le parking payant de la Poste bénéficie d'une **franchise de 1 heure de stationnement**. Au-delà de cette heure de gratuité, les nouveaux tarifs, inchangés depuis l'instauration de ce parking payant, ont été adoptés en conseil municipal :

durée	Frettois	Non Frettois
2 heures	1,00 €	2,50 €
journée	3,00 €	7,00 €

**Les usagers SNCF « résidents »** pourront bénéficier d'un tarif spécial :

- 10 € à la semaine,
- 25 € au mois.

**Pour bénéficier du tarif résidentiel**, vous devez vous présenter au poste de Police Municipale, muni :

- de la carte grise du véhicule concerné,
- d'un justificatif de domicile (facture, feuille d'imposition, attestation, ...),
- de votre carte Navigo valable (pour les usagers SNCF),
- ainsi que d'une pièce d'identité.

Il vous sera remis un macaron par véhicule, macaron qui devra être obligatoirement apposé sur le pare-brise. ■

## Berges saines



Cette première opération a été un succès. Près de soixante-dix personnes (de tous âges) fortement motivées ont permis de remplir un camion de déchets et sont prêtes pour renouveler l'expérience.

Les participants demandent maintenant aux propriétaires de chiens de participer, pour leur part, à la propreté des berges. ■





## Zone orange

Stationnement gratuit  
Durée limitée à 1 heure  
Disque obligatoire

## Zone blanche (15mn)

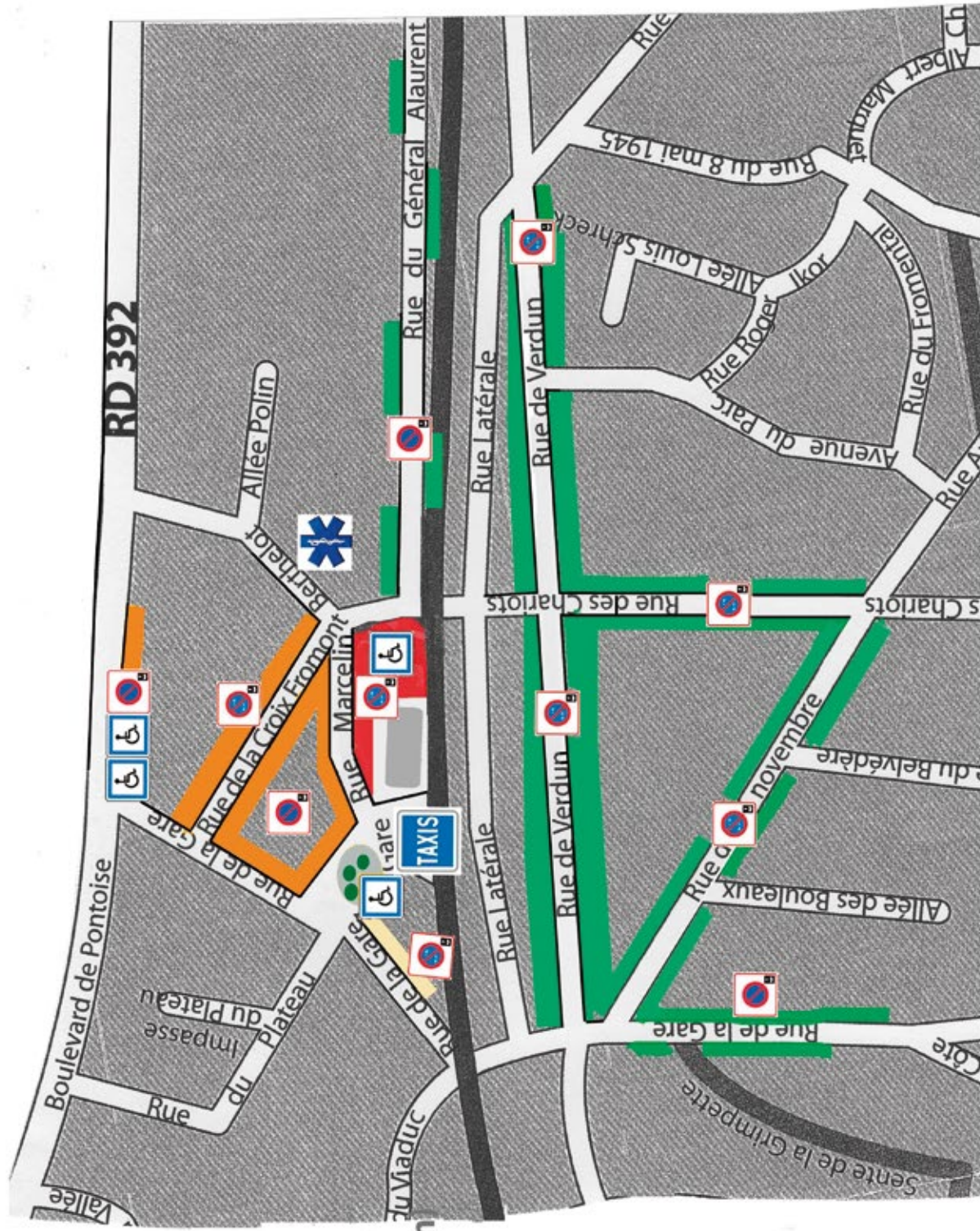
Stationnement gratuit  
Durée limitée à 15 mn  
Disque obligatoire

## Zone verte

Stationnement gratuit  
Durée limitée à 5 heures  
Disque obligatoire

## Parking de la poste

Stationnement payant  
1ère heure gratuite  
2e et 3e heures : 1 €  
Journée : 3 €  
Semaine : 10 €  
Mois : 25 €  
Ticket obligatoire  
y/c 1ère heure



## Police municipale high-tech



La Police Municipale frettoise se modernise, finis les vieux carnets à souches, finis les procès-verbaux placés sur les pare-brise, rendus illisibles, détrempés par la pluie ou enlevés par un plaisantin au détriment de l'automobiliste verbalisé (qui paiera la majoration car non prévenu de sa verbalisation).

Aujourd'hui, la police municipale de La Frette est la première police municipale du Val d'Oise à étreindre la verbalisation électronique.

Le principe consiste à remplacer le traitement manuel des contraventions par un dispositif automatisé et dématérialisé.

Munis de PDA (Personal Digital Assistant), un appareil numérique portable, les agents dorénavant verbaliseront sans papier, ni crayon ; terminés les « papillons » verts, roses ou jaunes, vous recevrez maintenant directement votre contravention à domicile. Le PDA ressemble à un gros téléphone portable, muni d'un clavier et d'un écran tactile que l'on manipule à l'aide d'un stylet.

Dans la mémoire de l'appareil ont été intégrées toutes les infractions possibles au Code de la Route, les informations concernant le véhicule et le conducteur sont directement inscrites au moyen du stylet.

Auparavant, avec les carnets à souche, le policier dressait l'infraction et laissait un papillon sur le pare-brise du contrevenant. De retour au service, il devait rentrer manuellement dans un ordinateur toutes

les infractions de la journée. Les amendes étaient ensuite payées au poste de police municipale qui se chargeait de l'encaissement ; même les impayés étaient pris en charge par la police municipale en relation avec le Ministère public.

Aujourd'hui, l'agent relie son PDA à un ordinateur qui envoie instantanément toutes les données recueillies au Centre Automatisé de Constatation des Infractions Routières (CACIR) à Rennes. C'est là-bas que tout sera traité. Sous 48 heures, le PV est envoyé au contrevenant ou au titulaire de la carte grise. Toutes les infractions sont alors payées directement à l'Etat. Pour le stationnement et la non-apposition d'un certificat d'assurance en cours de validité, le contrevenant est tout de même prévenu de sa verbalisation par l'apposition sur le pare-brise du véhicule d'un avis d'information.

La possibilité de contester une infraction persiste, mais la contestation pourra seulement être adressée à Rennes ; il ne sert à rien en effet de téléphoner à une relation ou de harceler l'agent verbalisateur pour « faire sauter l'amende », **les données du PDA ne sont pas effaçables et leur traitement est entièrement automatisé.**

Avec cette nouvelle pratique le gain de temps est manifeste, les tâches d'enregistrement fastidieuses sont supprimées permettant une présence du policier municipal encore plus importante sur la voie publique.

Daniel SIRIZZOTTI

Le Chef de Police Municipale ■

## Cérémonie de citoyenneté

Jeudi 29 mars dernier, monsieur le Maire remettait leur carte d'électeur aux jeunes qui viennent d'avoir 18 ans (ou qui les auront avant le 22 avril) et qui, de ce fait, vont pouvoir participer aux grandes échéances politiques de ce printemps. ■



## Voisins vigilants et sécurité

Lutter contre l'insécurité grâce à un engagement communautaire et citoyen, ce concept existait depuis des siècles sous une autre forme ; c'est en 1254 à Paris que Saint Louis crée le guet royal composé de « gens d'arme » de métier commandé par un noble, Chevalier du Guet, placé sous l'autorité d'un Prévôt (prémices d'une police municipale). Ces « gens d'arme » sont assistés du Guet Bourgeois comprenant des habitants signaleurs tendant à prévenir les crimes dans les quartiers.

Plus proche de nous, sous l'appellation de « Neighbourhood watch » ou surveillance de voisinage, des réseaux de surveillance de quartier se sont développés en Belgique, principalement dans les années 90 après une vague importante de cambriolages.

Ces réseaux de surveillance de quartier consistaient en une participation des habitants d'un village, d'un quartier ou d'une rue, associés dans le but de prévenir la délinquance et les cambriolages par le renseignement et le témoignage.

Par ce système de « surveillance de voisinage », on n'entend pas par-là « surveiller son voisin » ou faire de la délation ; mais plutôt d'être attentif à des faits inhabituels et suspects qui se dérouleraient dans un secteur proche et d'en informer aussitôt les forces de polices, déclenchant l'alerte et accélérant ainsi une intervention. La vigilance citoyenne n'est pas non plus l'organisation d'une milice, mais simplement un système de communication. Les volontaires, devenant des référents, ne peuvent se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires, excluant tout dispositif de contrôle du secteur concerné.

Dans chaque quartier, ce dispositif s'appuie sur des personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées mais non listées. Ces référents sont le relais entre les habitants, le maire, la police municipale et nationale, ou la gendarmerie. La Police Municipale, présente sur la commune, connaît bien ses habitants et leur environnement, elle est à même d'agir immédiatement et de demander l'intervention des collègues de la police d'Etat, si le besoin s'en fait sentir. Mais prévenir la police nationale en faisant le 17 est l'un des premiers réflexes à avoir, la sécurité restant une des missions régaliennes de l'Etat.

Ce dispositif existe en France depuis 2007 ; pour lutter principalement contre les cambriolages, une cinquantaine de communes

des Alpes-Maritimes l'ont tout d'abord testé, avant d'être suivies par d'autres, s'étendant ensuite à plusieurs départements.

Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, a publié le 22 juin 2011 une circulaire dans laquelle il demande officiellement à tous les préfets d'étendre ce dispositif, bien entendu sans contrainte pour la population, mais avec son adhésion.

A la suite de l'explosion des cambriolages en 2011 sur tout le territoire national, il est important que les gens soient solidaires dans la protection des biens et des personnes.

Le fait de prévenir les forces de sécurité est une participation citoyenne à la lutte contre le sentiment d'insécurité, cela permet d'améliorer la qualité de vie, la quiétude et renforce la cohésion entre habitants d'un même quartier, qui deviennent les acteurs de leur propre sécurité en assistant la Police.

Le système de « voisins vigilants » a fait ses preuves dans plusieurs départements où le chiffre des cambriolages a enregistré une baisse de 20 % à 40 %, voire de moitié dans d'autres.

Déjà, sans que ce dispositif de surveillance de quartier ne soit formellement installé sur notre commune, grâce à quelques Frettois ayant détecté des situations anormales et fait immédiatement appel, plusieurs faits de délinquance ont été évités et quelques cambriolages déjoués ; merci à eux, ils ont eu le bon réflexe et permis de mettre en échec les délinquants, de les insécuriser à leur tour.

Ce concept a aussi pour avantage de renforcer les contacts, participant autant de la sécurité que du renforcement du lien social entre les habitants : moins d'individualisme, plus d'entraide de voisinage.

D.S. ■

## CNAV

L'Assurance retraite d'Île-de-France organise **du 13 au 15 juin 2012** en partenariat avec le Centro Nacional de Pensoes, des journées d'information retraite franco-portugaises.

Inscriptions avant le 21 mai : [ri-franco-portugaises@cnav.fr](mailto:ri-franco-portugaises@cnav.fr)

Par courrier : bulletin d'inscription disponible dans le réseau d'accueil de la CNAV

## CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX

### Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI- Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes gens dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville, comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

### Si l'expérience vous tente, appelez :

CEI- Centre d'Echanges Internationaux  
Julie Benoît (responsable locale)

06 62 31 44 22

## Quelques dates à retenir

Informations sur le site [www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr), rubrique « vivre à la frette »

**Inscriptions périscolaires** (accueils de loisirs-étude surveillée et restaurant scolaire)

Les inscriptions périscolaires auront lieu **du lundi 4 juin au vendredi 29 juin 2012, tous les jours** aux heures d'ouverture de la Mairie.

Ouvertures exceptionnelles les samedis 9, 16 et 23 juin...

Les dossiers d'inscription à compléter seront envoyés courant mai.

Tout dossier incomplet lors de l'inscription en Mairie sera refusé.

### Défilé costumé des écoles

Le **samedi 9 juin**, les écoliers frettois défilent « **déguisés** », en musique, dans les rues de la commune jusqu'à la salle Albert Marquet où une surprise les attendra...

« M. Carnaval » ouvrira le cortège et les animateurs costumés encadreront le défilé sous des pluies de confetti.

Soyez nombreux à les admirer le long du trajet...

### Olympiades du parisis

L'évènement intercommunal 2012 aura lieu le **samedi 2 juin** au stade de Corneilles-en-Parisis.

Cet évènement prend un nouvel aspect : sur le **thème des Chevaliers**, les enfants seront invités à s'affronter dans des épreuves (reprenant le thème médiéval) à partir de midi.

Inscriptions en avril via les documents à remettre en mairie ou aux accueils de loisirs : 36 places et pas une de plus...les plus rapides seront retenus !

**A 19h30, place au spectacle de chevalerie** : la légende du roi Arthur sera contée aux participants, petits et grands. Il y en aura pour tous les goûts, et toute la famille est invitée. Les villes pourront encourager les chevaux aux couleurs de leur équipe, lors de batailles, voltiges et autres jeux médiévaux... pour remporter le coeur de la Reine.



Un lâcher de ballon aux couleurs des villes du Parisis est prévu à la fin du spectacle, vers 21 h.

Bien sûr, pour les gourmands, la taverne médiévale « la Cour des Saveurs » sera là pour vous restaurer. Ceux qui le souhaitent pourront déguster des plats originaux, assis ou à emporter. Des tables seront installées pour l'occasion.

### Vacances d'été 2012

Les vacances d'été ont lieu du **vendredi 6 juillet au lundi 3 septembre inclus**.

Reprise de l'école le mardi 4 septembre 2012.

**Délai d'inscription pour la période complète : mercredi 6 juin 2012**

Merci de respecter ces délais car les places sont limitées et, passé ce délai, votre demande d'inscription pourrait être refusée.

Caroline SIMARD  
Directrice du service ■

## Maternelle Aristide Briand

« Les parents élus de l'école maternelle Aristide Briand ont mené à bien le projet de tracé de marelles dans la cour de l'école... »

Les élèves de la classe de grande section de Mme Thermidor ont travaillé avec Mme Stéphanie BUTTIER (sculpteur et illustratrice,



et maman d'élève) pour dessiner puis choisir deux marelles. Les marelles ont ensuite été tracées dans la cour par Mme BUTTIER, aidées des parents élus, Mmes CORNIERE et CHEVANNE, ainsi que de Mr VINTAM, papa d'élève. Les peintures spéciales ont été fournies par les services techniques de la mairie. Les élèves sont ravis, ainsi que l'équipe pédagogique, de ces deux magnifiques réalisations qui animent la cour de récréation ! »

Catherine TRAHOT  
Directrice de l'école maternelle Aristide Briand ■

## Les Rendez-vous du temps libre

### Un peu de cinéma

Bien sûr ce n'est pas le Grand Rex, nous ne sommes pas boulevard Poissonnière ; mais, à La Frette, on peut aller au cinéma... Parmi de multiples activités (1) l'association Les Rendez-vous du temps libre propose à ses adhérents de voir ou de revoir sur grand écran quelques films à succès. Les séances sont gratuites et ont lieu en matinée, « tout près de chez soi », salle Paulette Arragon.

Le vendredi 9 mars, par exemple, Odile Redion, chargée de l'activité cinéma, présentait « Le Blé en herbe », film de Claude Autant-Lara, sorti en 1954. (Notre photo).

Dans cette salle, près de la poste, on a pu ainsi retrouver Edwige Feuillère, Catherine Deneuve, Clint Eastwood, James Stewart... et tant d'autres acteurs bien aimés.

Si le cœur vous en dit... une ouvreuse vous accueillera toujours avec plaisir.

(1) Deux randonnées (longue et tranquille), informatique (initiation et perfectionnement), visites guidées d'expositions, jeux de cartes et scrabble, théâtre (avec accompagnement), conférences, art floral, initiation à l'œnologie, après-midi dansants, déjeuners gastronomiques. ■

### Adhésion

Inscription sur papier libre à adresser, accompagnée d'un chèque à l'ordre de « Les Rendez-vous du temps libre », 55 quai de Seine 95530 La Frette-sur-Seine.

- Frettois : 15 € par personne, 25 € pour un couple
- Non Frettois : 20 € par personne, 30 € pour un couple

Informations :

[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr) (associations)



Odile Redion présente « Le Blé en herbe », d'après le roman de Colette, publié en 1923 et qui choqua beaucoup à l'époque.

# Des nouvelles de la bibliothèque...

Tous les mois de nouveaux titres disponibles ...

## L'heure du conte avec Annie-France et Michèle

Mercredi 6 juin à 15h30 (2 à 3 ans)  
Depuis de nombreuses années, Annie-France a su captiver nos petits lecteurs avec son talent de conteuse. Nous la remercions vivement et lui souhaitons beaucoup de soleil dans son nouveau cadre de vie. Merci à Michèle Mlynarz de prendre le relais.

## Ateliers ORIGAMI

Mardi 17 avril et mercredi 18 avril (inscriptions à la bibliothèque)

## Exposition

« Le Cheval » : 2 mai au 26 juin 2012.

## Lancement du « Concours été 2012 »

Pour nos jeunes lecteurs à partir du 2 mai 2012.

## Du changement à la bibliothèque

Géraldine Pisoni est de retour le 21 Avril 2012. Merci à Françoise pour son efficacité depuis plus de trois ans, la bibliothèque et les lecteurs garderont un excellent souvenir de son passage.

Marie-Laure et Françoise  
Les bibliothécaires ■

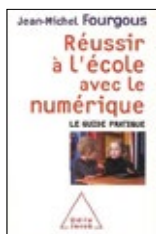


## Coup de cœur des bibliothécaires ...

### Adultes

**L'enfant de la neige** de Henri Gougaud, éd. Albin Michel (2011).

Très beau roman initiatique et envoûtant qui nous plonge au cœur du Moyen-Âge. Une histoire surprenante et pleine de rebondissements.



**Réussir à l'école avec le numérique**, de J-M Fourgous, éd. Odile Jacob (2011).

La révolution numérique est un formidable atout pour la réussite scolaire. Cet outil peut constituer une réponse efficace aux problèmes de motivation des élèves. L'auteur répond à de nombreuses questions que soulève cet usage.



### Jeunesse

**Petit meurtre et menthe à l'eau**, de Cécile Chartre, éd. le Rouergue (2011).

Philibert, adolescent attachant, est le narrateur d'un étonnant récit, riche en aventures. Les difficiles relations des familles recomposées apparaissent. Grâce à un comique sans faille et un style bien rythmé, ce roman va captiver le jeune lecteur...



**Un monde en couleurs**, de Ph. Nessmann, éd. Gallimard jeunesse (2011).

Ce bel album propose un parcours en image, ludique, instructif et sensible dans l'univers des couleurs.

Horaires		Fermeture
Lundi		
Mardi		16 h 30 - 19 h
Mercredi	10 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h 30	
Vendredi		16 h 30 - 18 h
Samedi	10 h - 12 h 30	14 h - 17 h



# Espace Roger Ikor

## Exposition Nicole Valentin

Du samedi 5 au  
dimanche 20 mai 2012  
Entrée libre :  
Samedi et dimanche  
et jours fériés  
de 15 h à 19 h.

### Le béton poète

Dans sa célèbre Bible d'Amiens magnifiquement traduite par Marcel Proust, le critique d'art anglais John Ruskin écrivait que : « Les matériaux les plus lourds et grossiers, telle la pierre peuvent par la grâce de l'artiste, devenir légers et aériens et constituer d'authentiques chefs-d'œuvre de l'esprit humain voués à l'admiration éternelle. »

Certes il évoquait là les cathédrales et leurs bâtisseurs, mais c'est en pensant à la mutation de la matière que l'on peut considérer le travail artistique de Nicole Valentin et l'inspiration que lui procure le béton.

Le béton des villes et des murs, des barrages et des usines, des prisons et des bunkers, qu'il soit guerrier, industriel ou discriminant est rarement poétique. C'est justement en poète que Nicole Valentin le transforme en un amalgame souple et éthéré, léger et ouvert, polymorphe. Feuilles d'arbres, stalactites ou stalagmites, ailes d'oiseaux déployées, ou celles de la victoire de Samothrace, Chaussée des Géants irlandais, colosses de Monument Valley, rocher céleste du Machu Pichu, ou bien encore chaos de pierres des anciens volcans d'Auvergne, les œuvres de Nicole Valentin

suggèrent toutes les représentations que la Nature offre aux hommes pour satisfaire leur soif de beau et d'horizons nouveaux. Selon l'idée qu'ils ont du monde, en êtres libres, car Nicole Valentin nous parle avant tout de liberté de créer, d'imaginer, de voyager. Elle s'approprie de belle manière la pensée de Nietzsche « *La beauté n'est pas la représentation d'une chose belle, mais la belle représentation d'une chose* ».

Jean-Pierre Falies - Philosophe.



## Exposition Alain Coste

Du samedi 26 mai au  
dimanche 10 juin 2012  
Entrée libre :  
Samedi et dimanche  
de 15 h à 19 h.

### « le rythme et l'équilibre »

D'abord tourné vers une figuration plutôt classique à ses débuts, Alain Coste s'engage rapidement dans l'élaboration d'une stylisation en rapport avec sa redécouverte des arts médiévaux et primitifs.



Dès lors, s'établit une abstraction de la représentation, qui depuis ne fait que s'intensifier au gré des années et des périodes d'évolution. C'est l'arrivée d'une ouverture dans le champ esthétique d'une vision radiale. La prédominance de l'expression d'un « monde intérieur » sur celle du monde extérieur.

Un ordre intime et personnel s'établit par le biais de formes géométriques, dans un dépouillement de plus en plus marqué, jusqu'à la mise en place d'un jeu de rythme et d'équilibre entre la ligne et la couleur, dans l'espace volontairement restreint mais infini du tableau.

Recentrer et condenser l'expression picturale dans sa réalité la plus essentielle, demeure la préoccupation majeure de l'artiste.

Avec toute sa part de doutes et d'interrogations.



55, quai de Seine  
La Frette-sur-Seine  
01 39 31 50 00

## Le 3 juin : La Frette, Herblay et Cormeilles seront « de concert »

Information et réservations

01 34 50 27 67 ou envoyer un e-mail à [oiseauxlyres@orange.fr](mailto:oiseauxlyres@orange.fr)



Avec les beaux jours qui reviennent, rechangent les oiseaux et les chorales.

**Chant'Herblay et L'Oise aux Lyres feront un concert « entre voisins »**

au théâtre du Cormier

123 rue de Saint Germain à Cormeilles

**le dimanche 3 juin à 17 h.**

Chaque chorale offrira un récital varié de son répertoire, ainsi que plusieurs chants en commun. Cet événement a été rendu possible grâce à une volonté conjointe de réunir nos voix et nos activités musicales dans le cadre du théâtre du Cormier.

Venez nombreux passer un bon moment musical plein de convivialité.

Prix des places : 8 € ■



Photo de L'Oise aux Lyres lors de notre dernier concert à l'Eglise du Christ-Roi à Cormeilles, le 21 janvier 2012.



Photo de Chant'Herblay lors d'un concert à l'Eglise Saint Martin d'Herblay, le 6 décembre 2009.

## Depuis 1984... L'engobe Bleu toujours aussi dynamique !

L'Engobe bleu,

51 quai de Seine,  
95530 La Frette sur seine.

ou 01 39 97 98 25  
[engobe.bleu@free.fr](mailto:engobe.bleu@free.fr)

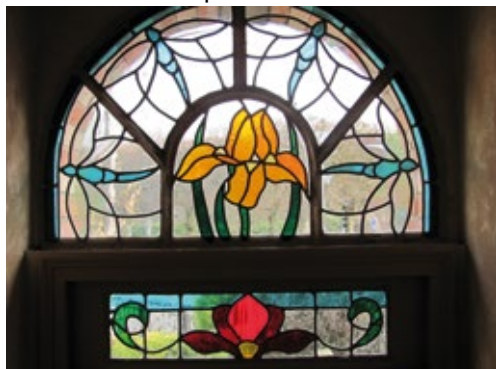
A l'Engobe Bleu, Annie Simonin-Beurel anime depuis 28 ans un atelier de poterie au sein duquel elle partage ses connaissances. Cette association a été créée par 3 potières passionnées, elles ont restauré les lieux pour accueillir des ateliers de poterie, de sculpture, puis des ateliers de dessin-peinture (enfants et adultes), peinture sur porcelaine et une école de musique : « le Musoreille ».

Annie Simonin-Beurel s'est formée à différentes techniques (raku, raku nu, sigillée, cuissons primitives et alternatives...) auprès de professionnels. Par ailleurs, elle expose régulièrement ses œuvres personnelles en France et à l'étranger et organise, avec ses élèves, et ceux de Catherine le Sciellour, une exposition des œuvres faites à l'Engobe Bleu, à l'espace Roger Ikor de La Frette.

L'idée de mettre par écrit ce savoir était logique et inévitable. Elle a donné naissance à un livre : « **TERRE, du modelage aux décors** » (Edition Le Temps Apprivoisé).

Après ces nombreuses années de partage, Annie a décidé de se consacrer plus particulièrement aux stages techniques.

Agnès Beurel, qui pratique depuis 20 ans à l'Engobe Bleu, a repris l'animation des ateliers de terre pour les débutants et les



enfants. Celle-ci propose aussi des stages de fabrication de bijoux en pâte polymère.

**De plus, nous sommes heureux de vous annoncer la création d'une nouvelle activité « Vitrail et Travail du Verre »**, animée par Andrée Audibert, en septembre 2012. Qu'il s'agisse de vitrail au plomb, de vitrail Tiffany, de fusing, de mosaïque ou de peinture de grisailles, ces techniques sont autant de possibilités de création qui utilisent le verre tout en jouant avec les transparences, les couleurs et la lumière.

Ainsi, l'ENGOBE BLEU retrouve un nouveau souffle et, nous l'espérons, perdurera encore longtemps...

**La prochaine exposition de l'Engobe Bleu à l'espace Roger Ikor aura lieu les 22, 23 et 24 juin.** Vous pourrez y rencontrer tous les animateurs et vous inscrire aux ateliers. ■



## L'Atelier des Arts Frettois



Renseignements et inscriptions :  
Atelier des Arts Frettois  
94ter, Quai de Seine  
95530 La Frette-sur-Seine

<http://www.atelier-arts-frettois.jimdo.com>

Rubrique «contactez-nous»

### Modelage, Art abstrait et Aquarelle sur les coteaux frettois...»



En mars, les curieux sont partis à la découverte du Musée CARNAVALET et de sa magnifique collection de peintures, commentée par une conférencière.

En juin, le stage d'Aquarelle promènera les artistes et leurs pinceaux sur les sentes et

Au printemps, l'Atelier des Arts Frettois accompagne les artistes débutants et confirmés vers de nombreuses activités : Modelage, Autoportrait, Art abstrait, ... Chacun peut

s'initier à de nouvelles techniques ou améliorer son style.

En mars, les curieux sont partis à la découverte du Musée CARNAVALET et de sa magnifique collection de peintures, commentée par une conférencière.

En juin, le stage d'Aquarelle promènera les artistes et leurs pinceaux sur les sentes et

les coteaux frettois, à la recherche des couleurs et de la lumière.

Puis l'Atelier accueillera les visiteurs à l'espace Roger Ikor, pour 3 jours d'exposition : les 15, 16 et 17 juin.

**Stages et cours à thèmes sont ouverts à tous.**

### Les prochains événements ouverts à tous

Aquarelle sur le coteau	3 juin
Portrait	17 juin

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'Atelier ou participer à ces événements. ■

## Musoreille



**Samedi 11 février**, comme annoncé, nous avons convié les seniors de la ville à un après-midi musical à la salle des fêtes de La Frette. Après-midi au cours duquel nos jeunes élèves, joueurs de psaltériens et pianistes ont proposé un répertoire de musiques et chants du Moyen-Age et de naguère.

Les seniors ont répondu à notre invitation et nous serons heureuses de renouveler ce petit concert l'année prochaine. Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont répondu présentes, à Mme Hornacek et Melle Dassonville pour leur disponibilité et leur présence et enfin, à la municipalité pour le goûter très apprécié des enfants à l'issue de leur prestation.

Nous avons également proposé un **stage pour les tout jeunes enfants (2 ans et demi/3 ans) le 11 mars** dernier en nos locaux. Nous avons accueilli 8 enfants et leurs parents. La séance initialement prévue pour une durée d'une heure s'est prolongée presque deux heures. Les enfants ont pris plaisir à

découvrir des sons et des rythmes grâce aux instruments du monde disponibles dans notre salle. Les parents, quant à eux, ont été sensibilisés à tout ce qu'il faut savoir pour favoriser l'environnement musical de l'enfant, jouer avec ce qui « sonne » autour de soi et faire le chemin avec l'enfant jusqu'à l'apprentissage instrumental.

Enfin, **vendredi 11 mai** prochain, Brigitte Blaise proposera à la salle des fêtes de La Frette :

*« Un voyage autour du monde  
par les instruments de musique*

*Par bateau, âne carriole, en train  
ou sur les ailes du vent*

*Histoires, anecdotes, proverbes,  
devinettes et chansons de chez nous  
à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique »*

Brigitte Blaise et Anne Laurent ■

*(En priorité pour les seniors)*

## Ecole de danse Frettoise

Elle présente son « best of » de fin d'année pour les 20 ans de l'école. Un spectacle aura lieu au théâtre du Cormier à Corneilles-en-Parisis, les 25 et 26 mai à 20h et le 27 à 16h.

Pour réservation : 06 83 10 76 02

## Les Tréteaux de la Frette



Les Tréteaux de La Frette ont joué « les Belles Sœurs » d'Eric Assous, vendredi 16, samedi 17, vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mars à la salle des fêtes de la Mairie, 55 quai de Seine.

Salle comble au cinq représentations, nous regrettons d'avoir dû refuser des places. La pièce était drôle et méchante, comme nous les aimons, et le public a beaucoup ri. Elle se termine par un moment de grande intimité et de bien-être entre les trois frères, les belles-sœurs dépitées ayant déserté la scène. Comme l'a dit un spectateur, que je ne nommerai pas « c'est ainsi qu'on devrait vivre : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, c'est moins de soucis ».

Saluons la très belle prestation des nouveaux de la troupe : Sylvie Rouer qui avait déjà une solide expérience des planches, mais aussi Maryjo Beaupeil et Jean Decroix, qui jouaient pour la première fois et ont assuré pleinement.

L'évènement a été couvert par la Gazette du Val d'Oise avec article élogieux et photos.

Les décors sont démontés. Nous sommes à la recherche de la prochaine pièce et nous avons besoin d'hommes - jeunes si possible - pour compléter la troupe : si vous êtes intéressés, contactez-nous dès maintenant au **08 72 95 38 22**, vous y serez bien accueillis !

Merci de votre fidélité

Christian Gosset, Président ■



## La vie du Fleuve



**Dimanche 22 avril : croisière des impressionnistes**

L'association La Vie du Fleuve vous convie à une croisière conviviale sur la Seine et l'Oise à bord du bateau Le Signac.

La croisière commentée permettra de découvrir les bords de Seine jusqu'au confluent, puis remontée de l'Oise jusqu'à Auvers-sur-Oise, en passant par Port-Cergy et l'écluse de Pontoise.

A l'escale d'Auvers-sur-Oise : déjeuner libre à bord, au château d'Auvers (à partir de 16 €) ou dans le village.

Départ devant la Mairie à 9 h 30 et retour à 18 h 30 (pour permettre d'aller voter avant 20 h).

Tarif adulte: 35 € / Enfant 25 €

**Renseignement et réservation :**

Georges Marée, Président: **01 39 31 29 61**  
[contact@laviedufleuve.net](mailto:contact@laviedufleuve.net) ■

## Les bons contes font les bons amis



**Dix ans de festival**

Le 24 juin 2012 le festival du conte de La Frette aura dix ans. Dix années de créations, d'évolution, de plaisirs partagés et de rencontres. Cette année nous fêterons cet anniversaire avec enthousiasme et plaisir malgré les retombées financières évidentes de la crise.

A l'heure de la parution de notre journal nous n'avons pas encore finalisé le plateau de conteurs, mais nous vous réservons de très bonnes surprises ;

Nous vous donnons rendez-vous le 24 juin pour ce grand moment de partages et d'émotions assurés.

Pascal Blot ■

# Autrefois La Frette

## L'ami Bidasse, un Frettois parmi les autres....

Qui est donc ce Pierre Paul Marsalés qui, le 24 octobre 1897, vient d'acheter un terrain en bordure de Seine. Cette question, beaucoup de Frettois ont dû se la poser.

Pourtant, si son nom d'artiste avait été utilisé, personne n'aurait ignoré la réponse.

C'est en effet le célèbre artiste Polin, âgé de 34 ans, qui s'installait à La Frette et qui y vivra jusqu'à son décès en 1927.

Aujourd'hui quelque peu oublié, il est difficile d'imaginer l'immense succès que cet artiste remportait au début du XX<sup>e</sup> siècle. Polin s'était fait connaître dès ses débuts dans un rôle de comique troupier (chanteur en costume militaire) et dut sa célébrité à des



titres tels que « La petite Tonkinoise, M a d e m o i s e l l e Rose, La caïssière du Grand Café et l'Ami Bidasse ». Il sera aussi à l'origine du succès de « Quand Madelon ».

Mais ne citer que ses chansons est réducteur, car il fut aussi un acteur

d'opérettes et de théâtre. Sacha Guitry, Feydeau et Tristan Bernard ont été joués par Polin et ses tournées en province sont restées célèbres.



Il fut même invité deux fois à la Comédie Française.

Raimu et, plus près de nous, Fernandel seront inspirés par cet artiste.

Marié en 1906, il vécut dans la maison qu'il avait fait construire (au 114 quai de Seine). On pouvait alors le voir se promener dans les rues



de La Frette, souvent accompagné de son épouse.

Habitant au bord de l'eau, il avait installé un embarcadère auquel son bateau, nommé le « Tourlourou », était amarré. A son bord, il pouvait descendre La Seine jusqu'à Poses où il possédait une seconde maison.



D'après le témoignage rapporté dans un ouvrage publié par les Amis de La Frette\*, il participa activement à la vie de la commune.

Nous avons déjà cité son nom dans cette rubrique à l'occasion de l'achat d'une pompe pour la brigade de pompiers.

Décédé le 3 juin 1927, il est enterré au cimetière du Père Lachaise.

Une voie de La Frette porte son nom : « L'allée Polin » dont beaucoup de Frettois ignorent l'origine.

Espérons que ces quelques lignes permettront à nos lecteurs de mieux connaître ce grand artiste.

Jean Hourseau,  
Vice-président d'Art et Fête

\* « La Frette sur Seine, un village en Ile-de-France », Editions du Valhermeil 1991 (en cours de réédition). Un grand merci à Jean Torrens pour les photos qui illustrent cet article.

Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur la vie de Polin, nous recommandons le site internet [appoline.pagesperso-orange.fr](http://appoline.pagesperso-orange.fr)

Note du rédacteur : il existe d'autres photos de Polin à La Frette mais la place limitée m'a imposé un choix.

## Amicale des donateurs de sang bénévoles du Parisis



Le 19 février, nous avons reçu 50 donateurs.  
MERCI A VOUS.

Malheureusement, nous devons déplorer à nouveau la dégradation d'une banderole. Nos finances ne nous permettent pas de remplacer une deuxième banderole rapidement, coût environ 250 €.

Il est inacceptable et scandaleux de détruire notre matériel de communication. Le principe du don de sang est le volontariat, ne viennent nous rejoindre que les donateurs convaincus.

Nous en appelons à la raison des auteurs ; Si vous n'êtes pas favorable à notre activité, nous sommes prêts à vous rencontrer.

Nonobstant, nous attendons tous les volontaires **le 3 juin prochain**, pour montrer que nous continuerons notre activité.

### Prochaines collectes

3 juin, 16 septembre, et 2 décembre.

**La Fédération Française et l'Amicale du Parisis reçoivent la Flamme de la Vie le samedi 12 mai 2012.**

**Rejoignez-nous très nombreux ce 12 mai prochain à Corneilles du Rond-point du 8 mai jusqu'à la Mairie (de 9 h 30 à 10 h 45).**

Nous vous attendons. Cordialement.

Odile Redion  
et Jean Pierre Roscouët ■

## Dîner au profit du mur de la rue de la Gare



Après le succès du concert du 14 janvier 2012, un deuxième événement a eu lieu le 30 mars à « La Guinguette en Frette » au « profit du mur de la rue de la Gare ».

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont partagé et soutenu ce nouveau moment. Merci également aux commerçants de La Frette : le restaurant « La Guinguette » (montant repas facturé prix coûtant à l'association), la boucherie « Saveur du Terroir », la boulangerie de la rue du Plateau, la déco-florale « Aux Senteurs d'horizon » ; ainsi qu'à la fromagerie du Val d'Herblay et à « La Vie Claire » à Montigny.

### Quelques nouvelles de l'avancée du dossier du mur de la rue de la Gare dont l'issue est proche

La nouvelle demande d'autorisation de travaux déposée début janvier a reçu l'accord de la mairie et des bâtiments de France : il s'agit de remettre la colline à nu et de bâtir à sa base un petit muret de protection.

Le montant de ces travaux est de 50 000 € environ.

Aujourd'hui, grâce aux actions de l'association, à la solidarité frettoise et celle des proches du sinistré, il ne manque plus que 5 000 € pour engager les travaux et déposer les dernières demandes d'autorisations nécessaires. (Celles liées à la circulation rue de la Gare pendant le chantier).

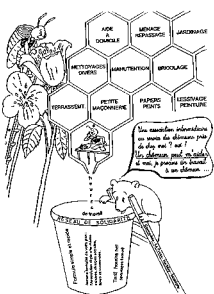
Ne baissons pas les bras, portons ce projet jusqu'à son terme, nous les Frettois autour d'un Frettois, ne nous arrêtons pas en si bon chemin.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre association sur notre page FACEBOOK.

<http://www.facebook.com/home.php#!/profile.php?id=100003564108070>

Pour nous joindre  
[lafrettesurSeine@yahoo.fr](mailto:lafrettesurSeine@yahoo.fr) ■

## Parisis Services



Dès les beaux jours, les premières fleurs apparaissent = il est temps de songer au nettoyage de printemps.

Pensez à nous : nous pouvons mettre à votre disposition des personnes pour vous aider dans le jardin (comme dans la maison), sur simple appel téléphonique.

Association Intermédiaire Agréée

PARISIS SERVICES

Réinsertion des demandeurs d'emploi par le travail

39, rue du Général de Gaulle à HERBLAY

Tél. 01 39 97 56 02

Site : [www.parisiservices.eu](http://www.parisiservices.eu) ■

## Le mot du Club de Voile

En ce début de printemps, les sports nautiques ont commencé à réinstaller leurs voiliers sur la base nautique Robert Legrand, avant de reprendre leurs séances de navigation du samedi début avril.

La trêve hivernale est déjà terminée pour les régatiers confirmés de la série « Laser », car 3 coureurs frettois ont participé à la régata de ligue de Cergy remportée par Nicolas Thépaut le 11 mars.

Le dimanche suivant, le 18 mars, pendant que Nicolas remportait la régata inter ligue Laser de Saint Quentin en Yvelines, le gros des troupes frettoises (avec 14 équipages) participait à la première régata du championnat départemental du Val d'Oise à Cergy sous les premières giboulées de mars.

Les SNF n'ont pas, cette fois ci, ramené la coupe de cette compétition de très bon niveau qui rassemblait 35 équipages, mais

Brice Goineau, en catégorie solitaire, monte tout de même sur le podium avec une 2<sup>e</sup> place.

Par équipe, grâce aux bonnes performances de ses jeunes barreuses et barreurs : Tiphaine Sire, Joanna Zidane, Thomas Pin, Amine Khetim et Louis Gasquet, le club frettois conserve, pour le moment sa prédominance sur les clubs de voile de Cergy, d'Enghien, de Beaumont et de l'Isle Adam.

Les prochaines dates à retenir sont celles du 1<sup>er</sup> avril pour la 2<sup>e</sup> étape du championnat départemental à Cergy et le 1<sup>er</sup> mai pour la régata de l'Isle Adam, ainsi que la fête de la Seine avec ses baptêmes de voile.

Le club nautique et ses voiliers vous donnent prochainement rendez-vous sur le fleuve.

François Perche  
Président ■

## Le Tennis Club de La Frette se modernise

Toutes les infos sur le site internet du club : [www.club.fft.fr/tc.lafrette](http://www.club.fft.fr/tc.lafrette)

Vous l'avez peut-être constaté, les 3 courts extérieurs en dur ont été refaits à neuf pendant l'été avec une magnifique couleur verte et bleue. Ces 3 courts ont été inaugurés au mois de novembre par Monsieur Le Maire de La Frette en même temps que la salle Albert Marquet. Le restaurant « Le P'tit 5 » a lui aussi été modernisé avec l'installation d'une agréable terrasse d'été.



Le Tennis Club de La Frette poursuit son développement tout en fidélisant ses membres puisque le nombre de licenciés n'a jamais été aussi haut en cette année 2012 depuis la création du club. La réservation des terrains par internet mise en place cet hiver permet à tous les membres de

jouer plusieurs fois par semaine et de nombreux créneaux sont encore disponibles pour de nouveaux adhérents.

Deux formules d'adhésion pour la saison d'été sont disponibles (les 9 courts ou seulement les 3 courts extérieurs en dur, du 30 avril au 30 septembre). Rendez-vous sur le site Internet du club pour les modalités d'inscription et les tarifs préférentiels pour cette offre.

**Les prochains évènements à retenir**

L'équipe 1 Messieurs jouera en Championnat de France Nationale 3 au mois de mai. Elle recevra Vichy le 6 mai, Boulogne-Billancourt le 20 mai et Châtellerauld le 3 juin. Florian Dambès (-4/6), Anthony Portois (-2/6), Tim Doan Dinh (0), Jean-Baptiste Renault (0), Benjamin Hocq (1/6), Guillaume Boé (1/6) auront fort à faire tout au long des 5 week-ends de compétition.

### Les prochains évènements à retenir

N'hésitez pas à venir supporter les joueurs de La Frette sur des rencontres de très bon niveau au club (entre 9h et 16h le dimanche).

TEXT

## ESF Gym et Loisirs

Pour tout renseignement :

Christiane

01 39 97 70 59

Maryse

01 39 78 20 28

ESF Gym et Loisirs vous indique que, pour éviter deux manifestations pour les enfants le même jour, la section danse a modifié le jour de la tenue de son spectacle.

Initialement prévu le samedi 9 juin il se tiendra **le dimanche 10 juin à 16 heures** dans la salle A. Marquet, sur la Base de Loisirs.

Nous vous y attendons nombreux pour applaudir les danseuses et leur professeur Sylvine.



Les tribunes sont l'expression libre des groupes du conseil municipal.

Agir pour La Frette

## Notre commune en mouvement

Notre centre gare retrouve une « nouvelle jeunesse » avec la construction du petit immeuble de 17 logements et l'ouverture récente de Super U. Enfin, les Frettois peuvent faire leurs courses à La Frette !

Mais que de conservatismes avon-nous dû surmonter pour finaliser ces projets. Que d'énergie dépensée pour faire changer quelques habitudes ! Aujourd'hui les Frettoises et les Frettois apprécient de disposer d'un commerce de proximité et, notamment, nos seniors. Rappelons d'ailleurs qu'un service de livraison à domicile a été mis en place.

Enfin, tous peuvent constater la qualité architecturale du bâtiment qui s'intègre harmonieusement dans le quartier de la gare. Ce projet permet également la création de 24 emplois.

Rappelons que les conseillers municipaux de la minorité ont unanimement voté contre ce projet ! Ils s'étaient également opposés à la construction du petit immeuble de 17 logements sociaux, place de la Gare.

Fidèles à leur posture d'opposition systématique, les conseillers de la minorité ont également voté, lors du dernier conseil municipal, contre le financement de la troisième opération de notre « contrat régional » signé en 2008.

Cette dernière opération (après la réhabilitation de la salle Albert Marquet et la rénovation de notre église) correspond à la réfection indispensable des quais sur l'espace délimité par la rue Pasteur et la rue de la Gare. Elle intégrera l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique ainsi que la remise en état du parvis de l'église Saint-Nicolas.

Cette opération bénéficiera, comme les deux précédentes, de subventions de la région Île-de-France et du conseil général du Val d'Oise à hauteur de 70 %, mais aussi du concours de la communauté d'agglomération. Ainsi, **le coût résiduel pour la commune est estimé à 155 000 €** (ce qui est très avantageux).

La région et le département, en apportant leur soutien, ont jugé pertinent ce projet qui permettra d'améliorer notre cadre de vie et d'embellir un des sites remarquables de notre commune.

Mais pour les conseillers des minorités, il est plus aisé de critiquer ! La majorité municipale, fidèle à son programme et consciente de ses responsabilités continue d'œuvrer pour l'intérêt général.

Philippe Audebert ■

## Conjuguons demain autrement

Rendons à César ce qui lui appartient : le projet de logements sociaux prévu 108 rue d'Argenteuil est un bon projet. Esthétique, efficace : rien à dire.

Mais pourquoi diantre ne figurait-il pas dans le programme du candidat Chevigny ?

Parce que la concertation n'est pas le fort de notre maire, vous le savez depuis tout ce temps que nous le déplorons.

Et c'est d'autant plus dommage que, lorsqu'elle a lieu la concertation (c'est-à-dire quand la loi l'impose et que nul ne peut s'y soustraire, pas même notre maire), il en sort des projets améliorés, pour le plus grand bien de tous.

La meilleure preuve a été apportée lors de la commission urbanisme qui s'est tenue le 14 mars dernier à l'occasion de laquelle le projet d'aménagement de l'espace dit « identitaire », à savoir la zone située entre l'église et la mairie a été présenté. De bonnes idées, plein de bons sentiments, beaucoup de travail et ... une énorme boulette avec la conservation, comme une verrue, du parking devant l'église rénovée. D'une discussion (certes animée mais tellement fructueuse !) a germé l'idée d'un déplacement des voitures afin de ne pas gaspiller ce site exceptionnel dont le réaménagement engage La Frette pour longtemps ...

Nous craignons pourtant, malgré ce moment de grâce qui vit batailler, côte à côte, un membre de l'opposition de gauche, un membre de l'opposition de droite ... et un membre de la majorité, que l'on continue à découvrir en séance des projets qui dessinent La Frette de demain sans autre forme de démocratie. Mais ne boudons pas notre plaisir à vivre quelques bons moments de concertation et de propositions positives pour ce qui nous convient à tous, le bien de notre commune.

P.S. : L'élection présidentielle ayant lieu pendant les vacances scolaires, pensez à la procuration si vous n'êtes pas là dimanche 22 avril (ou dimanche 6 mai) ! Vous pouvez en effet facilement donner procuration à une personne de votre choix, du moment qu'elle est inscrite sur les listes électorales de votre commune. Conjuguons demain autrement »

Pascal Blot (Parti Socialiste)  
[pascal.blot@free.fr](mailto:pascal.blot@free.fr)

Laurence Janicot (Parti Socialiste)  
[laurence.janicot@dbmail.com](mailto:laurence.janicot@dbmail.com)

Stéphane Cesario (MODEM)  
[stephane.cesario@neuf.fr](mailto:stephane.cesario@neuf.fr)

N'hésitez pas à nous contacter par Courriel. ■

## Ensemble pour La Frette

Une lourde erreur de priorité !

Le conseil municipal du 8 mars dernier a confirmé la non concertation et la mise à l'écart des minorités quant au choix des investissements à réaliser dans la commune.

« Ensemble pour La Frette », particulièrement à l'écoute des parents des jeunes Frettois, a demandé lors de la présentation du projet d'orientation budgétaire pour 2012, que des investissements, aussi indispensables qu'urgents, soient décidés pour les locaux périscolaires de la Base de Loisirs. En effet, ces locaux sont devenus vétustes et inadaptés, alors même qu'ils accueillent un nombre toujours croissant d'enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Hélas ! Pour le Maire et sa majorité, la priorité n'est pas là... Pour eux, la priorité réside dans la poursuite du contrat régional et départemental de 2007 avec la réalisation des travaux aux abords de la mairie, appelés pompeusement « espace identitaire ». Il est simplement rappelé que le coût de ces travaux avait été estimé en 2007 à 933 000 €.

Chacun ses priorités !

Ensemble pour La Frette

Pascale Bouguet-Lousa  
Nadine Goldberg  
Arllette Hébert

[lafrette2008@orange.fr](mailto:lafrette2008@orange.fr) ■

## AVRIL

### 15 au 30 avril

Vacances de printemps

### 17 et 18 avril

Ateliers Origami

### 22 avril

1<sup>er</sup> tour des présidentielles

### 22 avril

Croisière des Impressionnistes (la Vie du Fleuve)

### 29 avril

Cérémonies de la déportation

## MAI

### 1<sup>er</sup> mai

La Seine en Fête

### 2 mai

Lancement du « concours été 2012 » (bibliothèque)

### 2 mai au 26 juin

Exposition « le Cheval » (bibliothèque)

### 5 au 20 mai

Exposition Nicole Valentin (espace Roger Ikor)

### 6 mai

2<sup>e</sup> tour des présidentielles

### 8 mai

Cérémonies de la victoire de 1945

### 11 mai

Concert Musoreille (salle des fêtes)

### 12 mai

Visite guidée du Père Lachaise (Amis de La Frette)

### 19 mai

Sortie en Beauvaisis (Amis de La Frette)

### 25, 26 et 27 mai

Spectacle de l'école de Danse Frettoise au Cormier.

### 26 mai

Fermeture de la mairie (Pentecôte)

### 26 mai au 10 juin

Exposition Alain Coste (E. R. Ikor)

### 28 mai

Fermeture de la mairie (Pentecôte)

## JUIN

### 2 juin

Olympiades du Parisis à Corneilles-en-Parisis

### 3 juin

Collecte de sang

### 3 juin

Stage « aquarelle sur le coteau » (atelier des Arts Frettois)

### 3 juin

Concert L'Oïse aux Lyres et Chant'Herblay à Corneilles-en-Parisis

### 4 au 29 juin

Inscriptions périscolaires

### 6 juin

Heure du conte pour les 2-3 ans (bibliothèque)

### 9 juin

Défilé costumé des écoles

### 10 juin

1<sup>er</sup> tour des législatives

### 10 juin

Spectacle de danse de l'ESF Gym et Loisirs

### 15, 16 et 17 juin

Exposition de l'Atelier des Arts Frettois (espace Roger Ikor)

### 16 juin

Journée découverte du Paris Insulaire (Amis de La Frette)

### 17 juin

2<sup>e</sup> tour des législatives

### 17 juin

Stage « portrait » (atelier des Arts Frettois)

### 22, 23 et 24 juin

Exposition de l'Engobe Bleu (espace Roger Ikor)

### 23 juin

Grandes eaux nocturnes à Versailles (pour les seniors)

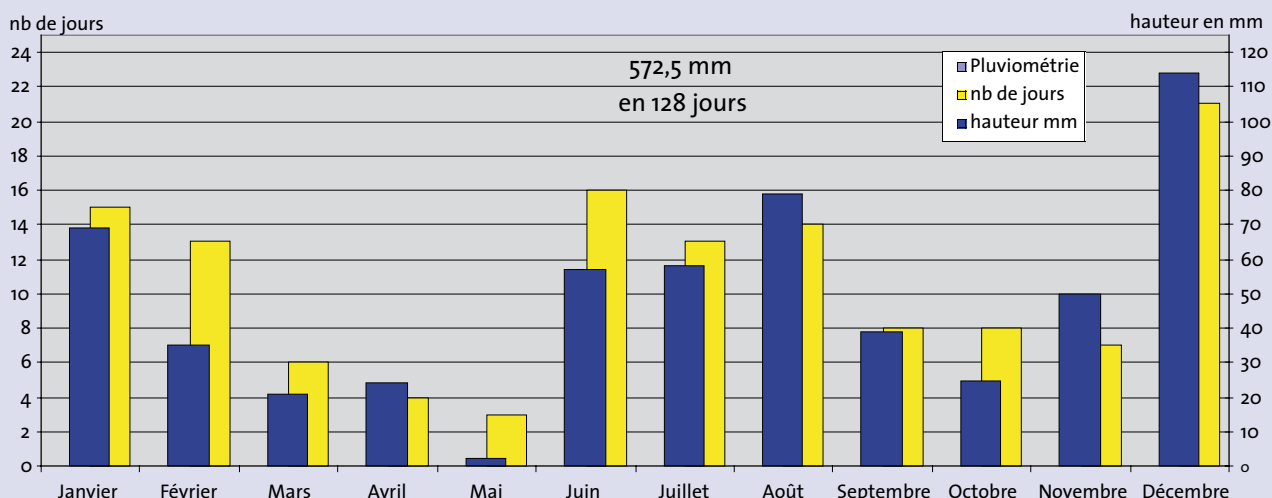
### 24 juin

Festival du conte (les bons contes)

## INFOS PRATIQUES

### Code couleurs :

- actualités
- seniors
- culture-loisirs
- associations
- tribunes
- enfance-jeunesse
- environnement
- sports
- agenda
- album photos



L'année 2011 aura fait preuve d'originalité en matière de pluviométrie, de son début jusqu'à sa fin : un hiver sans neige, un printemps très sec, un mois d'août très arrosé, un début d'automne relativement sec et un mois de décembre dépassant tous les records mensuels de pluviométrie (après août 2007 avec 115 mm). Malgré les pluies de décembre, le bilan pluviométrique annuel reste déficitaire, tout comme celui des 3 dernières années. Cette tendance se renforce même début 2012, avec seulement 61 mm en 2 mois 1/2.

**Ville de La Frette-sur-Seine**

**1er MAI - QUAI DE SEINE**

# **LA SEINE EN FÊTE**

**Dès 14H**



**WESTERN  
A LA  
FRETTE**

**BUVETTE**

**PROMENADES SUR LA SEINE**

**BAPTÊMES DE VOILE**



LA FRETTE-SUR-SEINE



art et fête sur seine